

TROPHÉES INPI 2024 :

- 15 ENTREPRISES FINALISTES DANS 5 CATÉGORIES
- BRUNO BONNELL, PRÉSIDENT DU JURY
- 1 TROPHÉE INPI - FRANCE 2030

Les Trophées INPI 2024 mettent à l'honneur les parcours de quinze entreprises qui se distinguent toutes par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle. Cette année le jury est présidé par Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement (SGPI). Il remettra notamment un trophée INPI France 2030 - grand plan d'investissement pour les entreprises.

Quinze entreprises, qui se distinguent toutes par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle, ont été sélectionnées dans le cadre des Trophées INPI 2024. Une lauréate sera désignée dans chacune des **cinq catégories en lice** - « **Export** », « **Industrie** », « **Innovation responsable** », « **Recherche partenariale** » et « **Start-up** ». Et une nouveauté cette année : un trophée INPI France 2030 sera également remis à l'une des quinze entreprises finalistes.

Les lauréats Trophées INPI 2024 seront révélés lors d'une cérémonie organisée le mercredi 27 novembre à Paris.



Cette année, c'est Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement (SGPI), qui nous fait l'honneur de présider le jury des Trophées INPI. Il remettra le trophée INPI France 2030 - [grand plan d'investissement pour les entreprises](#)* dont il est en charge.

* Un plan d'investissement doté de 54 milliards d'euros qui vise à développer la compétitivité française par la création, notamment, de nouvelles filières industrielles et technologiques

Pour en savoir plus, retrouvez son interview complète sur notre site [inpi.fr](#)

Bruno Bonnell (SGPI), président du jury Trophées INPI 2024



« Il me tient particulièrement à cœur d'aller à la rencontre des chefs d'entreprises et des innovateurs au quotidien : je mesure leur engagement, leur vision et leur ténacité. Et je constate qu'il faut toutes ces qualités pour ajouter la dimension de la propriété intellectuelle aux premiers stades de développement d'un projet ou d'une idée. Cette présidence des Trophées INPI m'apparaît donc importante pour mettre en avant des entrepreneurs qui ont su placer la propriété intellectuelle au cœur de leur stratégie et de leurs priorités, et de montrer à leurs homologues que cela est possible, bénéfique voire même indispensable ! »

LES TROPHÉES INPI

Depuis leur création en 1991, les Trophées INPI récompensent des entreprises qui illustrent le rôle essentiel de l'utilisation de la propriété industrielle dans leur stratégie de développement. Ils soulignent aussi la valorisation des actifs immatériels en tant que levier de croissance.

Ce sont nos chargés d'affaires, présents dans chacune des régions françaises pour rencontrer les entreprises et les accompagner dans leurs démarches de propriété industrielle, qui repèrent au fil de l'année les entreprises innovantes et prometteuses susceptibles de concourir.



Les trophées INPI ont été conçus et réalisés par le designer français Ora-ïto.

CATÉGORIE EXPORT



GYS (Saint-Berthevin, Pays de la Loire)

L'innovation comme moteur

Fondée en 1964, GYS conçoit et fabrique des équipements de soudage, de charge de batteries et de machines de réparation de voiture. Ce groupe familial - le capital est détenu au sein d'une même famille - fait partie des derniers fabricants en France sur ces trois activités. Il s'est par la suite imposé comme l'un des leaders mondiaux : ses produits sont vendus dans 132 pays et il tire plus de 60% de son chiffre d'affaires à l'international. Poussé par l'arrivée en force de l'électronique, des logiciels et de la connectivité, GYS a doublé son centre R&D en 5 ans afin de faire face à la concurrence. Une stratégie offensive qui passe notamment par le dépôt de brevets. « Chez GYS, nous avons une philosophie d'innovation très incrémentale dans laquelle nous reconcevons nos produits en fonction des nouvelles demandes de nos clients. Nous sommes très sollicités dans le monde entier pour leur apporter des nouvelles machines et solutions afin de faire face aux problèmes qu'ils rencontrent. Ce processus continu d'innovation est très stimulant et motive toutes les équipes ! » **Bruno Bouygues, son dirigeant.**

gys.fr

● Date de création : 1964 ● CA 2023 : 135M€ / Budget R&D : 5,6M€ / Budget PI : 120k€ ● 10 brevets / 2 marques



INFACO (Cahuzac-sur-Vère, Occitanie)

Aux origines du sécateur électrique

L'entreprise tarnaise Infaco est le leader mondial des sécateurs électriques professionnels. C'est Daniel Delmas, père de l'actuel dirigeant Davy Delmas, qui a inventé en 1985 le premier sécateur électronique au monde, l'*Electrocoup*. La mise en circulation sur le marché de cette innovation a été très plébiscitée par les professionnels, notamment pour la taille de la vigne qui représente un travail fastidieux d'environ un million de coupes par saison. Infaco continue d'améliorer ses produits afin de les rendre toujours plus performants, légers et sécurisés pour les professionnels de la viticulture mais aussi de l'oléiculture, de l'arboriculture et des espaces verts. Elle les commercialise aujourd'hui à travers 45 pays dans le monde. « Chez Infaco nous sommes en quête continue de performance et de longévité. Tous nos produits commercialisés bénéficient de la protection de brevets en vigueur au plan international. Et au-delà de la technologie, nous protégeons notre marque et le design de nos produits. C'est une barrière à l'entrée pour nos concurrents qui nous permet de garder une avance technologique et nos avantages commerciaux. » **Davy Delmas, son dirigeant.**

infaco.com

● Date de création : 1985 ● CA 2023 : 42,5M€ / Budget R&D : 2,5M€ / Budget PI : 86k€ ● 60 brevets / 22 dessins et modèles / 1 marque



QUANTEL MEDICAL – LUMIBIRD (Cournon d'Auvergne, Auvergne-Rhône-Alpes)

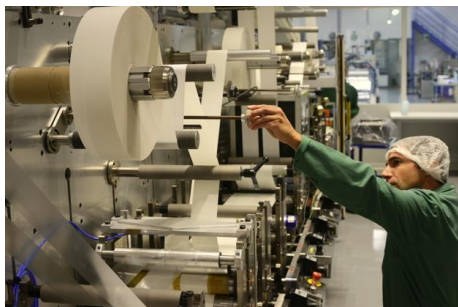
Du diagnostic oculaire au traitement laser

La PME Quantel Medical commercialise des lasers médicaux innovants et des équipements de diagnostics pour l'ophtalmologie. Ses dispositifs médicaux offrent des solutions non-invasives pour le traitement de maladies visuelles graves comme le glaucome ou la rétinopathie diabétique. Parmi eux, citons le laser à fibre 577nm EASYRET dédié au traitement de la rétine. Cette division médicale du groupe Lumibird réalise plus de 90% de son chiffre d'affaires à l'export, à travers ses 8 filiales et son réseau de distributeurs couvrant un total de 110 pays. Elle souhaite aujourd'hui poursuivre son ouverture à d'autres marchés que celui de l'ophtalmologie tels que les traitements lasers en oncologie et en chirurgie. « Le secteur de la santé est exigeant en termes de propriété industrielle. Nous avons une veille brevets active mais aussi une politique dynamique de marque : nous déposons dans tous les pays où nous devons sécuriser nos parts de marchés. L'innovation technologique et la satisfaction de nos clients sont des moteurs qui nous animent au quotidien. » **Jean-Marc Gendre, directeur général.**

lumibirdmedical.com

● Date de création : 1993 ● CA 2023 division médicale Lumibird : 102,8 M€ / Budget R&D : 5,5M€ / Budget PI : 250k€ ● 22 brevets / 16 marques

CATÉGORIE INDUSTRIE



ADHEX (Chenôve, Bourgogne-Franche-Comté)

Des solutions adhésives innovantes

Depuis plus de 70 ans, Adhex propose des solutions adhésives basées sur l'innovation. L'ETI a prolongé la technologie des rubans adhésifs utilisée à l'origine pour fabriquer des pansements, pour des applications dans d'autres domaines industriels (pièces d'étanchéité ou acoustiques pour les véhicules automobiles ou membranes étanches et respirantes pour le bâtiment par exemple). Elle a notamment développé des adhésifs acryliques sans solvants organiques : ils garantissent une résistance à l'oxydation et leurs caractéristiques de respirabilité en font des adhésifs idéaux pour le collage sur la peau, tout en étant plus respectueux de l'environnement. Ses principaux clients sont issus de secteurs variés tels que l'automobile, la construction ou la santé. « *Nous déposons nos marques et nous sommes très actifs dans le dépôt de brevets dans tous nos domaines d'application. C'est l'occasion pour notre laboratoire de synthétiser ses efforts de recherche, mais c'est surtout une protection pour nous et pour nos clients. Nos équipes sont formées à la propriété intellectuelle, ce qui facilite le lien avec les experts de ce domaine !* » **Roland de la Brosse, son président.**

adhex.com

● *Date de création : 1952* ● *CA 2023 : 115 M€* / *Budget R&D : 7M€* / *Budget PI : 489k€* ● *70 brevets* / *5 marques* / *1 dessin et modèle*



CRISTALENS (Lannion, Bretagne)

Des implants oculaires pour remplacer le cristallin

Cristalens conçoit et fabrique des implants oculaires - soit des lentilles intraoculaires - destinés à remplacer le cristallin naturel défaillant des personnes atteintes de la cataracte. Basée à Lannion, la PME a mis au point un implant hydrophobe qui permet la réalisation de micro-incisions inférieures à 2 mm. Ces nouvelles solutions visuelles limitent les risques d'infection et favorisent une récupération plus rapide que les autres solutions existantes. Les cristallins artificiels conçus par Cristalens traitent également les troubles liés à une myopie, une hypermétropie ou encore une presbytie. Afin de poursuivre son développement, l'entreprise a réuni une équipe pluridisciplinaire de docteurs, d'ingénieurs et de techniciens, mais suscite aussi des partenariats académiques. « *L'ambition de Cristalens est de renforcer sa position de leader des implants intraoculaires premium, avec en ligne de mire : la réalisation d'implants toujours plus performants et confortables. Les dépôts de marques prennent une place croissante dans notre processus de conception de nouveaux produits, en parallèle de dépôts de brevets si l'intérêt pour la technologie et l'application se confirme.* » **Denis Delage, son président et Fannie Castignoles, directrice scientifique.**

cristalens-international.com

● *Date de création : 2004* ● *CA 2023 : 15,9M€* / *Budget R&D : 920k€* / *Budget PI : 24k€* ● *7 brevets* / *16 marques*



OLIKROM (Pessac, Nouvelle-Aquitaine)

Leader de l'intelligence des couleurs

Olikrom est une PME bordelaise spécialisée dans l'intelligence des couleurs. Grâce à l'ingénierie moléculaire, elle crée des matériaux dits « intelligents » pour induire une modification de leurs propriétés optiques en fonction de la température, de la lumière, de la pression ou de la présence d'un solvant ou d'un gaz dans leur environnement. Elle a développé la technologie *LuminoKrom*, une peinture photoluminescente qui se charge à la lumière naturelle ou artificielle et s'illumine dans l'obscurité pendant 10 heures, sans alimentation électrique ni émission de CO2. Cette innovation de rupture permet notamment de sécuriser les zones accidentogènes dépourvues d'éclairage public (pistes cyclables, chantiers etc.). Ses prochains objectifs ? Répondre toujours mieux aux besoins des industriels et les accompagner dans leur démarche d'innovation. « *L'innovation est au cœur de la stratégie d'Olikrom, avec plus de 30% des investissements consacrés à la R&D et le dépôt de nouveaux brevets et de nouvelles marques chaque année. Cette volonté nous pousse à innover quotidiennement pour répondre à de nouveaux usages et pour aborder sereinement les discussions avec nos partenaires.* » **Jean-François Létard, son fondateur et directeur.**

olikrom.com

● *Date de création : 2014* ● *19 brevets* / *17 marques*

CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE



BORÉALES ENERGY (Douvres-la-Délivrande, Normandie)

Le stockage thermique sous forme de glace

Installée dans le Calvados, la start-up Boréales Energy propose des dispositifs de stockage d'énergie basés sur l'accumulation de glace. Elle a notamment créé le module « ATS » (Accumulateur Thermique Statique), une batterie qui permet de convertir l'électricité en énergie thermique pour la stocker sous forme de glace. Pour cela, Boréales Energy utilise les

propriétés physiques de la glace qui possède une capacité thermique latente importante : lorsqu'elle fond, elle absorbe une grande quantité de chaleur sans augmenter de température, ce qui permet de stocker plus d'énergie par unité de volume par rapport à d'autres systèmes existants. Avec en ligne de mire : les marchés de la production de froid pour les supermarchés dont l'innovation est parfaitement adaptée à leurs problématiques de consommation d'énergie. « La propriété intellectuelle est essentielle pour protéger nos innovations, attirer des investisseurs et soutenir notre croissance à long terme. Nous déposons des brevets, d'abord en France puis nous les étendons aux pays européens et autres régions du monde (Etats-Unis, Chine,...), mais également des e-Soleau et des demandes de certificats d'utilité. Le fait que nos innovations aident à réduire l'empreinte carbone pousse notre équipe à poursuivre ses efforts ! » **Patrick Ouvry, son dirigeant.**

boreales-energy.com

● Date de création : 2015 ● CA 2023 : 76k€ / Budget R&D : 200k€ / Budget PI : 50k€ ● 13 brevets



PURPLE ALTERNATIVE SURFACE (Cravanche, Bourgogne-Franche-Comté)

Des revêtements de sol écologiques et perméables

Purple Alternative Surface fabrique, à partir de déchets plastiques, des revêtements de sol extérieurs qui permettent l'infiltration des eaux de pluie. Sa principale innovation repose sur la structure alvéolaire de ses dalles, qui sont toutes fabriquées à partir de déchets plastiques. Prêtes à l'emploi, elles sont conçues pour être perméables, ce qui améliore la

gestion des eaux pluviales en les absorbant et en les redirigeant vers le sol, permettant ainsi la déconnexion des réseaux. Parmi elles, on retrouve les dalles *Purple Pav*, dans lesquelles des gravillons, des pavés ou du gazon peuvent être insérés selon les préférences esthétiques du client. Parkings, routes, chemins piétons... les solutions développées par la start-up sont utilisables pour de nombreuses typologies de projets, peu onéreuses et issues de matériaux écoresponsables. « Le carburant de Purple Alternative Surface, c'est de lutter contre la pollution plastique. Nous venons d'organiser une levée de fonds et un accord de partenariat vient d'être signé avec Suez afin de pouvoir nous industrialiser plus vite notamment en développant le nombre de ce que nous appelons nos « minifactories », des petites usines installées au plus près des déchets, proches des centres de tri. » **Marie Knoch, sa directrice de la communication et cofondatrice.**

purplealternativesurface.com ● Date de création : 2021 ● CA 2023 : 151 k€ ● 1 brevet / 3 marques



WAGA ENERGY (Eybens, Auvergne-Rhône-Alpes)

Le biométhane pour tous

Waga Energy valorise le méthane émis par les sites de stockage des déchets sous forme de biométhane, un substitut renouvelable du gaz naturel fossile. Grâce à une technologie innovante de purification intitulée WAGABOX, elle peut séparer le méthane d'autres gaz, comme l'oxygène et l'azote. Elle contribue d'une part à la transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et d'autre part à

produire une énergie locale qui se substitue aux énergies fossiles polluantes. Waga Energy entend poursuivre ses efforts pour développer des projets dédiés à la préservation de la biosphère et avancer sur le chemin de la transition énergétique. « Waga Energy est née d'une innovation technologique que nous déployons aujourd'hui activement en France et à l'étranger. Dès le début de l'aventure, nous avons été suivis par l'INPI à travers les programmes de formation et d'accompagnement au niveau des brevets, mais également pour la protection de nos marques. Il est essentiel pour nous de protéger au mieux la technologie, pour préserver la valeur de nos actifs aux yeux des investisseurs qui nous font confiance. » **Mathieu Lefebvre, son président-directeur général.**

waga-energy.com ● Date de création : 2015 ● CA 2023 : 33,3M€ ● 7 brevets / 9 marques

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



FUNCELL (Gières, Auvergne-Rhône-Alpes)

Des emballages papier à usage unique

La start-up FunCell est spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballages en papier et en carton. Issue des recherches du CERMAV (Centre de recherche sur les macromolécules végétales – CNRS), elle propose des emballages recyclables et biodégradables adaptés à divers secteurs, notamment l'agroalimentaire et la cosmétique. Grâce à l'utilisation d'additifs biosourcés, elle relève le défi de rendre ces matériaux plus résistants et de limiter au maximum l'utilisation du

plastique. « La propriété industrielle sur les découvertes réalisées est partagée entre FunCell et le CNRS. Mais FunCell garde l'intégralité de la valorisation des brevets dans son domaine d'activité, ce qui nous permet d'accélérer notre R&D car nous avons accès à une partie des connaissances et du matériel de pointe du CNRS. Nous avons déposé plusieurs marques au niveau international et nous brevetons toutes les technologies qui nous paraissent utiles d'être protégées. » **Julien Leguy, son directeur technique.**

funcell.fr

● Date de création : 2020 ● CA 2023 : 117,2k€ / Budget R&D : 393k€ / Budget PI : 27,3k€ ● 2 brevets / 2 marques



HEMERION (Villeneuve D'Asq, Hauts-de-France)

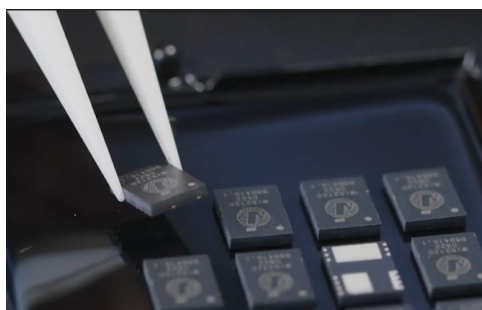
Améliorer le traitement du cancer du cerveau

Hemerion développe de nouvelles thérapies qui visent à lutter contre le cancer, principalement dans le cadre du traitement du glioblastome, une forme particulièrement agressive de cancer du cerveau. Sa technologie combine un médicament (Pentalafen®) et un dispositif médical innovant (Heliance®) dont l'action permet de détruire localement les cellules tumorales, tout en préservant les tissus sains.

Cette start-up est née d'une technologie codéveloppée par une équipe de recherche qui associe l'INSERM, l'Université de Lille et le CHU de Lille. Le projet est actuellement au stade des essais cliniques de Phase 1, avec des résultats très prometteurs. Elle ambitionne à terme une mise sur le marché à l'horizon 2029. « Hemerion place la propriété industrielle au cœur de sa stratégie. Chaque développement est l'occasion d'envisager une protection par brevet et une valorisation à long terme. Nous sommes convaincus que notre portefeuille de brevets et de marques est un atout essentiel pour la croissance et la pérennité de l'entreprise. » **Maximilien Vermandel, son fondateur et dirigeant.**

hemerion.com

● Date de création : 2020 ● Budget R&D : 1,2 M€ / Budget PI : 53k€ ● 1 brevet / 4 marques



WISE-INTEGRATION (Hyères, Provence-Alpes Côte d'Azur)

Des chargeurs électriques plus compacts

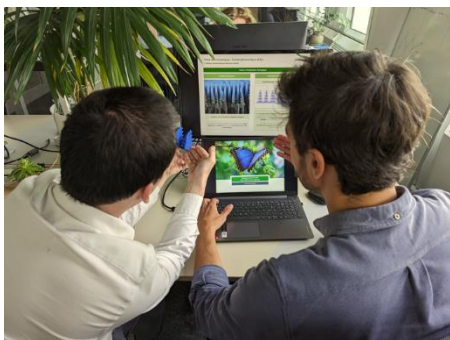
Fondée en 2020, Wise-Integration conçoit des composants électroniques en nitrure de gallium (GaN) destinés à la fabrication de chargeurs électriques plus compacts et plus puissants. La technologie GaN est développée au CEA LETI, le centre de recherche français spécialisé dans les technologies des semi-conducteurs. Ses propriétés sont supérieures au silicium, précédemment utilisé. Elle permet ainsi

d'amoindrir la taille des chargeurs et de les rendre plus puissants, tout en émettant beaucoup moins de chaleur que les technologies actuelles. Les composants conçus par Wise-Integration trouvent des applications sur de nombreux marchés : la téléphonie, les ordinateurs ou encore la mobilité. « L'INPI nous accompagne au quotidien pour comprendre les enjeux de la propriété industrielle. Il nous guide pour trouver les outils adaptés pour protéger nos innovations ; c'est une aide indispensable pour une entreprise innovante telle que Wise Integration. L'innovation est au cœur de nos activités : à chaque développement, il nous faut résoudre des problèmes qui sont autant de sources potentielles de brevets. » **Thierry Bouchet, son président et co-fondateur.**

wise-integration.com

● Date de création : 2020 ● CA 2023 : 77k€ / Budget R&D : 1,1M€ / Budget PI : 80k€ ● 11 brevets / 3 marques

CATÉGORIE START-UP



BIOXEGY (Puteaux, Île-de-France)

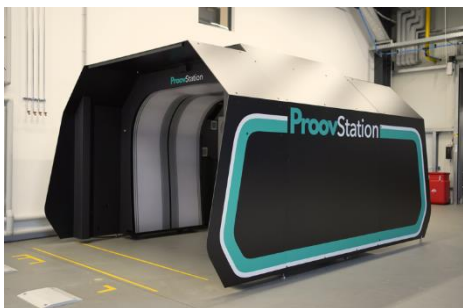
Des technologies bio-inspirées pour l'industrie

Bioxegy est le spécialiste français du biomimétisme. La start-up tire parti de l'ingéniosité des mécanismes, des propriétés physico-chimiques et des fonctions présents chez les êtres vivants pour développer des technologies innovantes. Par exemple, elle s'est inspirée des enzymes présentes dans la salive des termites pour proposer une alternative à la chaux vive pour le traitement des sols sur les chantiers. Leurs innovations s'adressent à tous les secteurs industriels, de l'énergie à l'automobile, en passant par la cosmétique, l'aéronautique, le luxe ou encore

la construction. Bioxegy vise ainsi à réduire la consommation énergétique et les impacts environnementaux, tout en améliorant la performance des produits. « *L'expertise technique développée chez Bioxegy est très rare, en France mais aussi à l'international. C'est pourquoi nous protégeons rigoureusement les résultats que nous produisons avec et pour nos partenaires : les entreprises qui font appel à nous acquièrent la propriété des brevets déposés, elles nous accordent des licences. Nous pouvons ainsi les partager et les exploiter ultérieurement ou développer de nouveaux projets.* » **Sidney Rostan, son fondateur et CEO.**

bioxegy.com

● *Date de création : 2019* ● *CA 2023 : 1,15 M€ / Budget R&D : 548k€ / Budget PI : 10k€* ● *1 marque / 1 dessin et modèle*



PROOV STATION (Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes)

L'automatisation de l'inspection automobile

ProovStation met en place des stations équipées de caméras qui permettent de diagnostiquer et d'évaluer rapidement tout véhicule motorisé. Grâce à l'intelligence artificielle et à la numérisation, elle a mis au point un scanner permettant d'inspecter des véhicules en quelques secondes. Près de 300 photos sont prises lors du passage d'une voiture

sous l'arche éponyme. Elles sont ensuite analysées pour détecter tous les dommages vitreries, carrosseries et pneumatiques. Cette solution se destine principalement aux fabricants, concessionnaires, loueurs courte durée, usines de reconditionnement ou encore logisticiens. Proov Station se présente ainsi comme une alternative rapide, fiable et automatisée aux évaluations manuelles des véhicules. « *Chez Proov Station, nous avons vite compris l'importance de protéger notre technologie unique afin de nous démarquer de nos concurrents mais aussi de créer de la valeur pour nos investisseurs et partenaires. Nous avons déposé un brevet dès le début de notre projet et nous l'étudions pour chacune de nos innovations clés. Une stratégie gagnante qui repose sur la collaboration avec des experts en propriété intellectuelle et sur une veille continue des innovations dans notre secteur.* » **Gabriel Tissandier, son directeur général et cofondateur.**

proovstation.fr

● *Date de création : 2018* ● *CA 2023 : 6,4 M€ / Budget R&D : 1,59 M€ / Budget PI : 137k€* ● *1 brevet / 1 marque / 2 dessins et modèles*



QUANTUM SURGICAL (Montpellier, Occitanie)

La robotique et l'IA au service de la lutte anti-cancer

Quantum Surgical développe des solutions qui combinent robotique et intelligence artificielle pour permettre de traiter le cancer de façon mieux ciblée et moins invasive. Son innovation phare est la plateforme robotique *Epione*. Commercialisée depuis 2021, elle assiste les praticiens pour réaliser des ablations tumorales percutanées : plusieurs aiguilles sont insérées à travers la peau jusqu'à la tumeur pour la détruire. Un traitement peu invasif qui

constitue pour les patients une alternative sûre et efficace à la chirurgie. Ils sont à ce jour plus de 650 patients à avoir bénéficié de cette solution dans le monde. « *Depuis sa création, Quantum Surgical concentre tous ses efforts sur sa stratégie d'innovation. Elle repose sur deux axes principaux : d'une part l'expertise de l'équipe en dispositifs robotiques, et d'autre part la collaboration étroite avec des praticiens de renommée. Nos technologies sont protégées par le dépôt de brevets car nous poursuivons notre développement en Europe et aux États-Unis. Epione est aujourd'hui marquée CE en Europe pour les tumeurs abdominales et pulmonaires, et autorisée par l'agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux -FDA.* » **Bertun Nahum, son dirigeant.**

quantumsurgical.com

● *Date de création : 2017* ● *42 brevets / 22 marques / 7 dessins et modèles*

LES MEMBRES DU JURY TROPHÉES INPI 2024

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics :

Président : Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement (SGPI)

INPI : Pascal Faure, directeur général

Afnor : Christine Kertesz, responsable du département Relations Adhérents et Enseignement

Association des praticiens du droit des marques et modèles (APRAM) : Julien Delucenay, président

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Sébastien Vieillevine, vice-président

Bpifrance : Sophie Rémont, directrice de l'expertise et des programmes

Business France : Didier Boulogne, directeur général délégué en charge de l'export

Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) : Yann Basire, directeur général

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Emmanuel Potdevin, vice-président

Direction générale des Entreprises (DGE) : Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle » à la sous-direction de l'innovation

Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Corinne Borel, directrice adjointe et cheffe du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Christian Peugeot, président

EDAP TMS, lauréat Trophées INPI 2023 catégorie « Industrie » : Jérémy Vincenot, responsable innovation et technologie

Dronisos, lauréat Trophées INPI 2023 catégorie « Start-up » : Jean-Dominique Lauwereins, cofondateur et président

Lify Air, lauréat Trophées INPI 2023 catégorie « Recherche partenariale » : Jérôme Richard, président

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

– data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contact presse :

INPI (presse écrite et en ligne)

07 50 15 20 81 / presse@inpi.fr

Kalamari (radio et TV)

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92 / Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82 / inpi2024@kalamari.agency